Ministère de la Communauté française

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

1080 Bruxelles , le 30 Aoû 2010
Rue A. Lavallée, 1
02 / 690.87.31

Monsieur Roberto GALLUCCIO
Administrateur délégué
CPEONS

rue des Minimes 87-89
1000 BRUXELLES

Ref.: a) / Dossier pédagogique 4672

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1
----- Unité de formation : ELEMENTS DE RECOLTE DES EAUX
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION
Code Référence : 335107U11C1
Domaine : 301 Construction: bois,gros-oeuvre

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,



François-Gérard Stolz

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de Michaël Goulet ou Françoise Christophe (02/690.87.21 ou 02/690.85.92)

0-4672

1.2.a

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis **DOSSIER PEDAGOGIQUE** **UNITE DE FORMATION**

1. La présente demande émane du réseau :

O (1) ~~Communauté française~~
● (1) Provincial et communal
O (1) ~~Libre confessionnel~~
O (1) ~~Libre non confessionnel~~

Identité du responsable pour le réseau : **Roberto GALLUCCIO**
Administrateur délégué

Date et signature : 08/06/2010

2. Intitulé de l'unité de formation :

ELEMENTS DE RECOLTE DES EAUX

CODE DE L'UF(2): 33 51 07 U11 C1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4): 301

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° **1** de ....1.. page (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° **2** de ....1.. page (2)

5. Classement de l'unité de formation :

● (1) Enseignement secondaire de : ● (1) transition O (1) ~~qualification~~
du degré : ● (1) inférieur O (1) ~~supérieur~~

O (1) ~~Enseignement supérieur de type court~~ O (1) ~~Enseignement supérieur de type long~~

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	O	Technique	O
Economique	O	Economique	O
Paramédical	O	Paramédical	O
Social	O	Social	O
Pédagogique	O	Pédagogique	O
Agricole	O	Agricole	O

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : O (1) ~~oui~~ ● (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° **3** de ...1.... page (2)

8. Programme des cours : Repris en annexe n° **4** de ...2.... pages (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° **5** de ...1.... page (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° **6** de ...1.... page (2)

---

(1) Cocher la mention utile
(2) A compléter
(3) Réservé à l'Administration
(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'UF (2) : 33 51 07 U11 C1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) : 301

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1 Dénomination du cours (2)	Classement des cours (2) (5)	Code U (2) (6)	Nombre de périodes (2)
Lecture de plans et calculs orientés	CT	J	12
Technologie et connaissance des matériaux	CT	J	28
Travaux pratiques d'éléments de récolte des eaux	PP	C	88
3.2 Part d'autonomie		P	32
Total des périodes			160

---

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

COPIE CONFORME

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

François - Gérard STOLZ
Directeur général adjoint

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

J. LEONARD
Inspecteur chargé de la coordination du service d'Inspection.

Date : 17-08-10 Signature :

---

(2) A compléter
(3) Réservé à l'Administration
(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(6) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V, W - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

ELEMENTS DE RECOLTE DES EAUX

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1 Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2 Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- de se familiariser avec le vocabulaire technique du métier de couvreur ;
- de réaliser les éléments de récolte des eaux en développant sa réflexion technique et en utilisant l'outillage adéquat.

ELEMENTS DE RECOLTE DES EAUX

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1 Capacités

En initiation au dessin technique et calculs orientés

- lire et interpréter les croquis et/ou schémas de principe d'une installation technique simple ;
- dessiner les trois vues d'un solide simple et en réaliser la cotation ;

2.2 Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation « Initiation au dessin technique et calculs orientés » N° de code 34 12 01 U11 D1 classée dans l'enseignement secondaire inférieur de transition.

ELEMENTS DE RECOLTE DES EAUX

3 CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour le cours de « Travaux pratiques d'éléments de récolte des eaux », il est conseillé de ne pas dépasser douze étudiants par groupe.

ELEMENTS DE RECOLTE DES EAUX

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

4.1 Lecture de plans et calculs orientés

- d'appréhender la représentation des toitures dans les 3 plans ;
- d'effectuer le développement d'une pièce d'angle sur papier ;
- de calculer et réaliser le développement d'un chéneau ou d'une gouttière.

4.2 Technologie et connaissance des matériaux

- de formuler les recommandations dans le choix des matériaux en tenant compte des contacts à éviter ;
- de choisir le support adéquat en fonction des matériaux utilisés (métaux, PVC, matières synthétiques) pour assurer l'étanchéité ;
- de calculer les sections minimales des gouttières, des tuyaux de descente et des chéneaux ;
- de calculer la pente et la dilatation ;
- de choisir le système de fixation et d'assemblage (agrafures et soudo-brasage) ;
- de justifier les précautions à prendre lors de l'utilisation du matériel de soudo-brasage (fer et bonbonne) ;
- de citer et décrire l'outillage spécifique (griffe, cisaille, cintreuse, pinces à plier, fer à souder, foreuse électrique, fausse équerre, ...) ;
- de citer et justifier le choix du métal d'apport et des décapants ;
- d'expliquer les phénomènes de pénétration et de capillarité ;

4.3 Travaux pratiques d'éléments de récolte des eaux

au départ de consignes de travail, en utilisant l'outillage adéquat, dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène :

- à partir de métaux en feuilles et bobineaux, de découper, de façonner, d'assembler par agrafure ou soudo-brasage des éléments de chéneaux, de gouttières et de tuyaux de descente ;
- de cintrer et plier des feuilles métalliques pour en faire des tuyaux de descente ;
- de réaliser un coude, une baïonnette et/ou une double baïonnette ;
- de mettre les points de niveau pour déterminer la pente à donner ;
- de fixer les crochets de gouttières ;
- de scier les gouttières en onglets pour réaliser des angles extérieurs et intérieurs ;

- de réaliser un chéneau ;
- de placer une descente d'eau pluviale avec tous les raccords ;
- de gérer les produits dangereux et polluants ;
- d'utiliser le matériel de protection adéquat.

ELEMENTS DE RECOLTE DES EAUX

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le **seuil de réussite**, l'étudiant sera capable :

- de calculer et d'effectuer le développement d'un chéneau ou d'une gouttière ;

en utilisant le vocabulaire technique adéquat,

- de citer et différencier les principaux types de matériaux intervenant dans la pose d'éléments de récolte des eaux ;

au départ de consignes de travail, en utilisant l'outillage adéquat, dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène et en tenant compte des produits toxiques et inflammables,

- de façonner et poser
  - une gouttière avec angle extérieur et intérieur,
  - un chéneau avec une naissance,
  - un tuyau de descente avec contournement d'obstacle.

Pour la détermination du **degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

- le degré de précision du vocabulaire technique utilisé,
- la qualité de la réalisation,
- la précision de la pose,
- le respect du temps alloué.

ELEMENTS DE RECOLTE DES EAUX

6. CHARGE DE COURS

Un enseignant.